



## TARIFS THÉÂTRE 2020

Délibération du 16/12/2019

Hall d'accueil compris

TARIFS	2019	2020
Association de Nivillac (spectacles)	572,0 €	583,5 €
Associations extérieures et autres organisateurs (spectacles)	837,5 €	854,5 €
Réunions diverses (Assemblée générale, réunion, conférence, etc... entrée non payante)	425 €	433 €
Prestations techniques supplémentaires	32€/heure	33€/heure

- Ces tarifs s'entendent régisseur compris le temps de la manifestation pour une utilisation de la salle avec prestation technique de base (= 2 micros fil, 1 micro sans fil, 1 vidéoprojecteur, 1 écran, pas de modification de plan de feux existant).
- En cas de prestations techniques supplémentaires (modification de plan de feux, sonorisation, etc.) un coût de main d'œuvre de 33 € / heure sera appliqué. Toute heure commencée sera facturée.
- En cas de location sur 2 journées et plus, un abattement de 10 % sera appliqué sur la location d'ensemble (hors frais de prestations techniques supplémentaires).

\* Sur présentation des statuts pour une association

Gratuité une fois par an pour les écoles primaires de Nivillac

- 1 000 € de dépôt de garantie si location hall + salle polyvalente + cuisine + laverie ou théâtre + hall
- 1 500 € de dépôt de garantie si location théâtre + hall + salle polyvalente + cuisine + laverie

Le Maire,  
Alain Guichard

Envoyé en préfecture le 27/12/2019  
Reçu en préfecture le 27/12/2019  
Affiché le 27.12.2019  
ID : 056-215601477-20191216-2019096-DE